



**Retraite par points :  
Toutes et Tous PERDANTS !  
JEUDI 9 JANVIER TOUTES et TOUS en GREVE  
RETRAIT du PLAN DE RETRAITE PAR POINTS !**

**Les interventions du premier ministre et du président de la république n'ont rien changé sur le fond.**

Le gouvernement s'emploie à masquer le sens profond de la réforme qu'il veut imposer, n'hésitant pas à mentir et à présenter les salariés en grève comme des privilégiés.

Le véritable objectif du gouvernement est bien de casser le système de retraite par répartition à prestations définies construit depuis 1945 qui a permis aux retraités de sortir de la pauvreté.

Il veut casser les solidarités intergénérationnelles pour ouvrir la porte de la gestion des retraites aux intérêts financiers.

**Philippe et Macron sont les mercenaires  
des assureurs et des fonds de pension.**

La retraite par répartition à prestations définies, sa sauvegarde et son amélioration nous concerne toutes et tous.

Que l'on soit salarié du privé comme du public, précaire, chômeur, jeune ou plus âgé, né avant ou après 75 ..... c'est un véritable enjeu de société dont il est question dans la lutte qui a débuté le 5 décembre.

**C'est bien toutes et tous ensemble que nous pourrons arrêter l'entreprise destructrice du gouvernement. Nous ne pouvons laisser aux seuls cheminots, traminots de la RATP, salariés des raffineries, électriciens-gaziers le poids de la lutte pour cet enjeu de société.**

**PAR LA GREVE et les MANIFESTATIONS  
GAGNONS LE RETRAIT DU PROJET MACRON !**

**JEUDI 9 JANVIER  
TOUTES et TOUS en GREVE  
MANIFESTATION  
BOURSE DU TRAVAIL à 10 h 00**

Né·e avant 1975  
pas concerné·e

**FAUX !**

Ils subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension.

Le niveau des retraites  
sera garanti

**FAUX !**

Elles seront amenées à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or.

Des mesures  
correctives  
pour les Femmes

**FAUX !**

La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.

Le système  
proposé est  
plus juste

**FAUX !**

La pension sera calculé sur le salaire moyen de carrière : mécaniquement ceux qui ont une carrière ascendante seront encore plus pénalisé.

L'âge moyen de  
départ en retraite  
est de 64 ans

**FAUX !**

Il est de 62 ans (en intégrant la pénibilité et les carrières longues) et 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite.

Renforcement  
des solidarités  
intergénération  
-nelles

**FAUX !**

Les générations qui entreront en activité après 2022 seront les plus pénalisées.

Nouvelles garanties  
pour prendre en  
compte la pénibilité

**FAUX !**

Par exemple, les infirmières en catégorie active partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, demain elles partiront que 2 ans plus tôt.

La France ne va pas sur la  
capitalisation des retraites

**FAUX !**

En excluant 10 % des cadres (ceux qui gagnent plus de 7 000 € net) ils les obligent à capitaliser dans les banques ou assurances.

**NE LAISSONS  
PAS PASSER  
CETTE  
RÉFORME !**